

TARIF « CAMP DE JOUR »

♦ TARIF 3,00 \$ / PAR JEUNE / PAR JOUR

(MINIMUM DE 12 PERSONNES,
GRATUIT POUR LES ACCOMPAGNEURS)

LOCATION D'EMBARCATIONS

♦ KAYAK SIMPLE	10 \$ / HEURE
DOUBLE	10 \$ / HEURE
♦ CANOT	10 \$ / HEURE
♦ EMBARCATION PERSONNELLE	5 \$ / PAR JOUR
	50 \$ / LA SAISON

LOCATION DES CHALETS (EN TOUTE SAISON)

LOCATION	CHALET « L'ALOUETTE » ET « PAPIILLON »	CHALET « DU GARDIEN »
HAUTE SAISON Du 01-03-19 au 10-03-19 / du 21-06-18 au 03-09-18 21-12-18 au 04-01-19		
7 JOURS	715 \$	850 \$
5 JOURS	510 \$	605 \$
FIN DE SEMAINE	360 \$	470 \$
BASSE SAISON TOUTE AUTRE PÉRIODE		
7 JOURS	320 \$	375 \$
5 JOURS	245 \$	305 \$
FIN DE SEMAINE	215 \$	275 \$

- TAXES EN SUS
- HEURE D'ARRIVÉE : 18 H / HEURE DE DÉPART : 13 H
- IL EST À NOTER QUE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE ET LE TEMPS DES FÊTES, LA PRIORITÉ EST POUR LES RÉSERVATIONS DE 7 JOURS.

La nature à son meilleur!



100, Chemin du Lac Simon
Saint-Léonard-de-Portneuf GOA 4A0
Plage Eau Claire : 418 337-3160
Réservation de chalet : 418 337-6741
Réservation de groupe : 418 337-6741
Télécopieur : 418 337-6742
www.municipalite.st-leonard.qc.ca



TARIFICATION ÉTÉ 2018

PÉRIODE

DU 22 JUIN AU 17 AOÛT 2018

HEURES D'OUVERTURE : 10 H À 20 H

ADMISSION POUR UNE JOURNÉE

ADMISSION FAMILIALE (2 ADULTES, 3 ENFANTS)

ENFANT DE 4 À 17 ANS

20 \$ / POUR LES LÉONARDOIS(ES)-RÉSIDENTS ET/OU PROPRIÉTAIRES

• 3 \$ / ENFANT SUPPLÉMENTAIRE

28 \$ / GENS DE L'EXTÉRIEUR

• 4 \$ / ENFANT SUPPLÉMENTAIRE

ADULTE

10 \$ / POUR LES LÉONARDOIS(ES)-RÉSIDENTS ET/OU PROPRIÉTAIRES

12 \$ / GENS DE L'EXTÉRIEUR

ENFANT (4 À 12 ANS)

3 \$ / POUR LES LÉONARDOIS(ES)

4 \$ / GENS DE L'EXTÉRIEUR

ÉTUDIANT(E) / ÂGE D'OR (65 ANS+)

5 \$ / POUR LES LÉONARDOIS(ES)

6 \$ / GENS DE L'EXTÉRIEUR

ENFANT (3 ANS ET MOINS) : GRATUIT

APRÈS 16 H 30 : DEMI-TARIF

LORS DE L'ACHAT DE VOTRE CARTE SAISONNIÈRE, IL EST INDISPENSABLE DE PRÉSENTER UNE PREUVE DE RÉSIDENCE (PERMIS DE CONDUIRE) AFIN DE FACILITER L'INSCRIPTION.

TARIF « CARTES DE MEMBRE »

DE 4 À 17 ANS ENFANT SUPPLÉMENTAIRE 10 \$

60 \$ / POUR LES LÉONARDOIS(ES)

85 \$ / GENS DE L'EXTÉRIEUR

CARTE DE MEMBRE INDIVIDUELLE

35 \$ / POUR LES LÉONARDOIS(ES)

50 \$ / GENS DE L'EXTÉRIEUR



Règlements



AUCUN CONTENANT EN VERRE



AUCUN ANIMAL



AUCUN FEU - NI FEU D'ARTIFICE



INTERDIT DE FUMER



AUCUNE EMBARCATION DE TYPE
« CANOT GONFLABLE » DANS LA
ZONE DE BAINNADE



AUCUN SYSTÈME DE SON AVEC
HAUT-PARLEUR (LES APPAREILS
AVEC ÉCOUTEURS SERONT
TOLÉRÉS).

ESPACE VERT SANS FUMÉE, AIRE NON-FUMEUR

LA PLAGE ENTIÈRE EST MAINTENANT SANS FUMÉE. IL EST DONC INTERDIT DE FUMER SUR LE SITE.

POUR LES PERSONNES QUI VOUDRAIENT FUMER, ELLES DOIVENT SE RENDRE À L'ENTRÉE DU SITE À L'EXTÉRIEUR DE LA CLÔTURE.

MERCI DE RESPECTER CETTE RÉGLEMENTATION QUI FAIT DE LA PLAGE EAU CLAIRE DU LAC SIMON, LA PREMIÈRE PLAGE SANS FUMÉE DU QUÉBEC.

**LAVAGE DES EMBARCATIONS OBLIGATOIRE
STATION DE LAVAGE GRATUITE**



Un héritage de beauté

